

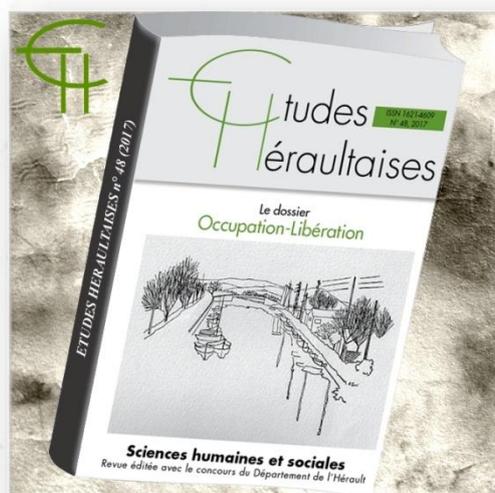
Article : De nouvelles archives de résistants accessibles à la recherche. Les fonds René Poitevin et Francis Jouvin



Auteur (s) : *Julien Duvaux*

Nombre de pages : 13

Année de parution : 2017



De nouvelles archives de résistants accessibles à la recherche

Les fonds René Poitevin (1911-1972), Compagnon de la Libération, et Francis Jouvin (1918-2010), alias « Capitaine Cabrol », responsable départemental Plan vert

Julien Duvaux*

Résumé :

En 2015 et 2016, les Archives départementales de l'Hérault ont achevé le classement de deux fonds d'archives privées de résistants héraultais : le fonds René Poitevin (1911-1972), compagnon de la Libération (189 J) et le fonds Francis Jouvin (1918-2010), alias « Capitaine Cabrol » (220 J). Ces deux fonds permettent à l'Historien d'affiner sa connaissance de l'histoire de la Résistance dans l'Hérault en lui offrant la possibilité d'étudier de nouveaux documents, largement inédits à ce jour. Le classement du fonds Francis Jouvin a également permis la redécouverte d'archives produites par Joseph Lanet (1912-1974), responsable départemental de l'Armée secrète ; ces derniers dossiers ont réintégré le fonds d'archives de Joseph Lanet, conservé aux Archives départementales de l'Hérault en sous-série 177 J.

Mots-clés :

Guerre 1939-1945, Archives privées, Résistance, Archives Départementales de l'Hérault.

Abstract:

The last two years, the Archives départementales de l'Hérault filed two private archival fonds produced by French Resistance fighters from Hérault : the first one is the "fonds René Poitevin (1911-1972), compagnon de la Libération" (189 J) and the second one is the "fonds Francis Jouvin (1918-2010), alias « Capitaine Cabrol »" (220 J). Henceforth, those two archival fonds allow Historians to study new documents concerning French Resistance in Hérault during World war II. When the "fonds Francis Jouvin" was ordered, the archivists found files produced by Joseph Lanet (1912-1974), résistance leader in Hérault, which were classified with other files from the same origin in the "fonds Joseph Lanet", archived in the Archives départementales de l'Hérault (177 J).

Key words:

World War II, Private Archives, French Resistance, Archives Départementales de l'Hérault.

Resumit :

En 2015 et 2016, los Archius departementals d'Erau acabèron lo recampement de dos fonses d'archius privats de resistents eravencs: lo fons Renat Poitevin (1911-1972), Companhon de la Liberacion (189 J) e lo fons Francés Jouvin (1918-2010), aliàs "Capitani Cabrol" (220 J). Amb aquels dos fonses porgissent l'escasença d'estudiar de documents nòus largament ineditis a l'ora d'ara, l'istorian pòt afinar sa conoissença de l'istòria de la Resistència dins Erau. Lo recampament del fons Francés Jouvin permetèt atanben de tornar descobrir d'archius congreats per Josèp Lanet (1912-1974), responsable departamental de l'Armada secreta; aquels darrièrs dorsièrs an reïntegrat lo fons de Josèp Lanet, servat dins los Archius departementals d'Erau dins la sostiera 177 J.

Noms-claus :

Guèrra de 1939-1945, Archius privats, Resistència; Archius departementals d'Erau.

*Attaché de conservation du Patrimoine,

Chef du service Archives anciennes et privées aux Archives départementales de l'Hérault



En 2015 et 2016, les Archives départementales de l'Hérault ont achevé le classement de deux nouveaux fonds d'archives relatifs à la seconde guerre mondiale, qui viennent enrichir l'ensemble déjà conséquent de fonds privés permettant l'étude de la Résistance dans notre département¹. Il s'agit d'une part, des archives de René Poitevin (1911-1972), alias « Fouillet », chef régional du mouvement Franc-Tireur, compagnon de la Libération (sous-série 189 J), et, d'autre part, de celles de Francis Jouvin (1918-2010), alias « Capitaine Cabrol », responsable départemental du Plan vert et chef des secteurs FFI de Béziers et Bédarieux (sous-série 220 J). Ces deux fonds, émanant de responsables régionaux et départementaux de la Résistance, offrent à l'Historien l'opportunité de mieux appréhender la réalité et les difficultés du combat dans la clandestinité grâce à des documents largement inédits à ce jour.

René Poitevin (1911-1972) et les archives d'un Compagnon de la Libération héraultais

Biographie

René Poitevin² est né le 21 mars 1911 à Morthemmer (Vienne), dans une famille de cultivateurs. Benjamin d'une famille de douze enfants, il passe son enfance dans la Vienne et suit une instruction primaire supérieure. Engagé volontaire en février 1930 au 56^e régiment d'artillerie, René Poitevin est ensuite affecté au 156^e régiment d'artillerie portée à Haguenau (Bas-Rhin), puis promu maréchal des logis-chef en avril 1939.

Au printemps 1940, il participe à la campagne de France et est fait prisonnier par les troupes allemandes le 23 juin 1940 dans la région de Saint-Dié (Vosges). René Poitevin est ensuite interné dans un Stalag en Allemagne, puis, en 1942, au camp de représailles de Rawa-Ruska (Ukraine), d'où il parvient miraculeusement à s'évader, après quatre tentatives, le 17 août 1942. Dès son retour en France, René Poitevin passe en zone non occupée et réussit, en septembre 1942 à Lyon, à prendre contact avec le mouvement de Résistance Franc-Tireur. Il s'attache alors à organiser une remarquable chaîne d'évasion de prisonniers de guerre depuis l'est de la France vers la zone libre et la région de Lyon. Rapidement, il prolonge cette chaîne en direction de l'Espagne, via Montpellier, Béziers, Carcassonne, Perpignan et la gare de la Tour de Carol (Pyrénées-Orientales).

En 1943, distingué par ses résultats et ses talents d'organisateur, René Poitevin est nommé chef régional du mouvement Franc-Tireur pour la région R3 (Languedoc-Roussillon), en remplacement de Pierre Degon, alias « Gauthier », arrêté³.

En mai 1943, s'étant établi à Montpellier, il entre, comme assistant technique, au Groupement des transports routiers (entreprise de transport montpelliéraine, située rue Frédéric Peysson), ce qui lui permet d'être à même de fournir des renseignements sur les unités allemandes, étant, par ses fonctions, en contact permanent avec elles. Ayant reçu du Comité national de Franc-Tireur l'ordre de fusionner, René Poitevin verse tous ses éléments aux Mouvements unis de la Résistance (MUR), qui réunissent, début 1943, les trois principaux mouvements de Résistance

de la zone sud : Combat, Libération-Sud et Franc-Tireur. Parallèlement, il prend en charge la fabrication de faux-papiers et, en août 1943, est nommé chef régional (R3) des Groupes-Francis et du service des faux-papiers des MUR. Il prend alors le pseudonyme de « Fouillet » (nom de jeune fille de sa mère) et assure de nombreuses missions de sabotage et d'enlèvement d'armes au profit des maquis de l'Hérault.

C'est alors que le 10 janvier 1944, sur trahison, René Poitevin est arrêté à son domicile à Montpellier par une quinzaine d'hommes de la Milice et de la Gestapo. Conduit à la « Villa des Rosiers » et devant son refus d'avouer les rouages de l'organisation clandestine régionale, il est sévèrement torturé pendant 48 heures par les équipes de l'intendant régional de police Pierre Marty. Devant son obstination à refuser de parler, il est livré à la Gestapo qui lui fait subir à nouveau les pires tortures, sans qu'il ne lâche un seul aveu. Interné à la prison de la 32^e à Montpellier dans un état physique lamentable, il est soigné par ses camarades de captivité, puis est ensuite transféré au camp de Compiègne le 27 janvier 1944, où il retrouve Vincent Badie, avocat à Montpellier, le bâtonnier Charles Bedos de Nîmes, ainsi que le commandant Petit de Perpignan. Le 31 janvier, René Poitevin est incarcéré à la prison du Cherche-Midi à Paris, puis à Fresnes, où il apprend sa condamnation à mort le 3 février 1944.

Le 4 février à 23 heures, sous bonne escorte, il est embarqué en gare d'Austerlitz, avec six autres codétenus, pour rejoindre Montpellier afin d'y être exécuté. Durant son transfert, menotté et entravé aux chevilles, René Poitevin réussit avec une audace extraordinaire à s'évader avec ses compagnons d'infortune en sautant du train en marche, alors que ce dernier ralentit à l'entrée du tunnel de Bourg-lès-Valence (Drôme). Le contact avec le sol est d'une telle violence que les menottes se brisent. Depuis le train, les gardes allemands tirent alors sur le résistant et le blessent aux jambes. Malgré les blessures et le choc de l'évasion, animé par une volonté farouche de survivre, René Poitevin s'éloigne de la voie ferrée et rencontre un braconnier drômois qui le conduit en lieu sûr, dans la ferme de la famille Gauthier, près de Gravenne, à 3 km de Bourg-lès-Valence. **[PHOTO n° 1]**

Ses hôtes le cachent et le soignent jusqu'au 1^{er} mars, date à laquelle René Poitevin rejoint les maquis de l'Ardèche et reprend le combat dans les Forces Françaises de l'Intérieur jusqu'à la Libération, sous le pseudonyme de « lieutenant Paulet ». Il participe ensuite activement à la Libération de Tournon-sur-Rhône (Ardèche), entrant le premier dans la cité, à la tête de la 30^e compagnie FFI, le 19 août 1944. **[PHOTO n° 2]**

Au début du mois de septembre 1944, René Poitevin regagne l'Hérault, où il occupe à Montpellier les fonctions d'Inspecteur régional des Bataillons de Sécurité, futures Compagnies républicaines de Sécurité (CRS). Il préside également le 13 septembre la dernière séance de la Cour martiale de Montpellier.

A partir de 1945, il effectue une brillante carrière au sein des CRS comme commandant de la région de Montpellier, Attestation de Léon Paul Gauthier, fermier à Gravennes (Bourg-lès-Valence, Drôme), qui hébergea clandestinement René Poitevin après son évasion du train



PHOTO n° 1 : Attestation de Léon Paul Gauthier, fermier à Gravennes (Bourg-lès-Valence, Drôme), qui hébergea clandestinement René Poitevin après son évasion du train qui le conduisait vers son exécution capitale à Montpellier [1945] (Arch. Dép. Hérault, 189 J 4, fonds René Poitevin).

BOURG LES VALENCE le 23 Novembre 1944.

ATTESTATION

Je soussigné GAUTHIER Léon, Fermier à GRAVENNES (Commune de Bourg les Valence Drôme) certifie que M. POITEVIN René (Paulet) s'est présenté chez moi le 5 Février 1944 à 6 H 30 du matin.

Il était hideux à voir, les yeux injectés de sang et hagards sortaient des orbites, le visage était décomposé et les plaies reçues par les mauvais traitements infligés par la Gestapo et la Milice s'étant rouvertes, le sang ruisselait de partout.

Une paire de menottes encerclait son bras gauche (celles de droite s'étant cassées dans la chute du train) et une chaîne cadenassée était maintenue autour d'une jambe par un poignoir.

Je certifie sur l'honneur avoir scié moi-même chaîne et menottes.

Je déclare également que Monsieur POITEVIN était grièvement blessé à la main droite et aux jambes (rafale de mitrailleuse).

J'ai hébergé chez moi pendant un mois ce Monsieur et je puis certifier que malgré ses blessures il n'a pas hésité à se mettre en rapport avec la résistance de la Drôme et de l'Ardèche. (30ème Compagnie).

J'ai été obligé de me séparer de M. POITEVIN à la suite de recherches effectuées par la Gestapo et la Milice, et avec la complicité de l'abbé Roche de Bourg les Valence. Nous avons pu le mettre chez des parents M. Elie UCONNET qui habite à MAUVES (Ardèche) d'où il a rejoint le maquis.

Léon Paul Gauthier

N° 83393 Série : H
PRÉFECTURE DE LA DROME

CARTE D'IDENTITE



Nom **Paulet**

Prénoms **Roger**

Né le **10-8-190**

à **Nîmes**

Départ. **Gard.**

Prof. **Cultivateur**

Domicile: **Chaban**
Bourg. les. Val
Drôme

SIGNALEMENT

Taille: **1m 10**

Cheveux: **châtains**

Moustache: **x**

Yeux: **marrons.**

Signes particuliers: **x**

Né: **moyen**

Forme Générale du visage: **ovale**

Teint: **mat.**

PHOTO n° 2 : Fausse carte d'identité de René Poitevin, au nom de Roger Paulet février 1944) (Arch. Dép. Hérault, 189 J 4, fonds René Poitevin).

qui le conduisait vers son exécution capitale à Montpellier [1945] (Arch. Dép. Hérault, 189 J 4, fonds René Poitevin). sa carrière à la tête du 7^e Groupement de Dijon, fin 1961, avec le grade de colonel. René Poitevin se retire ensuite dans l'Hérault, à Villeneuve-lès-Maguelone, dont il est élu maire de 1965 jusqu'à son décès dans la cité le 31 janvier 1972 (où il est inhumé).

Les nombreuses décorations et distinctions décernées à René Poitevin après la guerre témoignent de son remarquable parcours effectué dans la Résistance. René Poitevin est en effet compagnon de la Libération (décret du 17 novembre 1945) et commandeur de la Légion d'Honneur ; il est également titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 (avec 4 citations), de la Médaille de la Résistance avec rosette, de la Médaille des Evadés, de la Médaille des Blessés, de la Croix du Combattant 1939-1945, de la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945, de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance (CVR), de l'ordre du Mérite Social, de la Médaille des Déportés et Internés Résistants, de la Médaille d'Honneur de la Police et de la Médaille de la Résistance polonaise.

Composition du fonds

Le fonds René Poitevin (1911-1972), compagnon de la Libération, a été donné aux Archives départementales en novembre 2010 par Henri Poitevin, fils du résistant. Occupant 0,50 mètres linéaires, il rassemble les archives personnelles de René Poitevin (189 J 1-11), ainsi qu'un dossier provenant de son fils (189 J 12).

Le dossier individuel de René Poitevin (189 J 1), formant le premier article du fonds, témoigne de l'extraordinaire parcours personnel et professionnel du compagnon de la Libération, dans l'armée, puis dans les Compagnies républicaines de sécurité (CRS), ainsi que de son engagement dans la Résistance. Il réunit, outre des notices biographiques et actes d'état civil, les documents d'attribution de décorations et distinctions (Croix de la libération, Légion d'Honneur, médaille de la Résistance...), ainsi qu'un dossier professionnel de carrière très complet. Doit être également signalée la présence de documents attestant des fonctions de président de la Cour martiale de Montpellier occupées par René Poitevin le 13 septembre 1944, ou, de manière plus anecdotique mais reflétant toutefois une certaine évolution de la société française dans les années 1970, un dossier concernant un campement de « hippies » installé à Palavas-les-Flots et Villeneuve-lès-Maguelone en 1971, alors que René Poitevin est maire de Villeneuve-lès-Maguelone.

Le second article du fonds (189 J 2) rassemble quelques pièces de correspondance personnelle adressées par le général de Gaulle à René Poitevin de 1961 à 1970.

Le troisième dossier (189 J 3), consacré au mouvement de Résistance Franc-Tireur (FT), au Mouvement de

Libération nationale (MLN) et aux Mouvements unis de la Résistance (MUR) réunit des lettres et circulaires clandestines sur papier pelure émanant de FT, du MLN et des MUR de novembre 1943 à août 1944. Ces dernières illustrent les rapports de force - parfois difficiles et tendus - qu'entretiennent dans la clandestinité les mouvements de Résistance. Un rapport clandestin d'Henri Noguères, alias « Mathias », successeur de René Poitevin à la direction régionale de FT en région R3, rédigé au printemps 1944 et présentant la situation locale complexe de la Résistance, complète cet article. Enfin, est jointe la transcription - postérieure au conflit - du témoignage d'Henri Noguères, recueilli dans le cadre des travaux du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale par l'historienne Marie Granet en 1948.

Les activités de René Poitevin dans la Résistance sont particulièrement bien documentées par le quatrième dossier (189 J 4) réunissant, outre une demande de renseignement adressée le 27 avril 1944 à l'épouse de René Poitevin après l'arrestation de ce dernier, plusieurs rapports, datant de 1944-1945, sur l'activité de « Fouillet » de septembre 1942 au 10 janvier 1944, sur son arrestation le 10 janvier 1944, sur la description précise des tortures endurées à la « Villa des Rosiers », sur son transport au camp de Compiègne à la fin du mois de janvier 1944, sur son évasion après sa condamnation à mort le 5 février 1944, et enfin sur son action dans les maquis de l'Ardèche, puis son retour à Montpellier le 9 septembre 1944. [PHOTO n° 3]



PHOTO n° 3 : Libération de Tournon-sur-Rhône (Ardèche) : René Poitevin, alias « lieutenant Paulet » (au centre), accueille la première jeep de reconnaissance des forces françaises dans la cité (19 août 1944) (Arch. Dép. Hérault, 189 J 4, fonds René Poitevin).

Le dossier est complété par plusieurs attestations de Résistance, de la correspondance et un dossier médical (attestant des souffrances subies) pour l'obtention d'une pension. Une pièce d'identité clandestine (au nom de Roger Paulet), quelques photographies prises dans la clandestinité en 1943-1944, ainsi que plusieurs photographies de la libération de Tournon-sur-Rhône (Ardèche) le 19 août 1944 et un cliché du défilé des maquisards sur l'Esplanade à Montpellier le 3 septembre 1944 illustrent l'ensemble. [PHOTO n° 4]

Le cinquième article (189 J 5) réunit les attestations de Résistance délivrées par René Poitevin postérieurement à

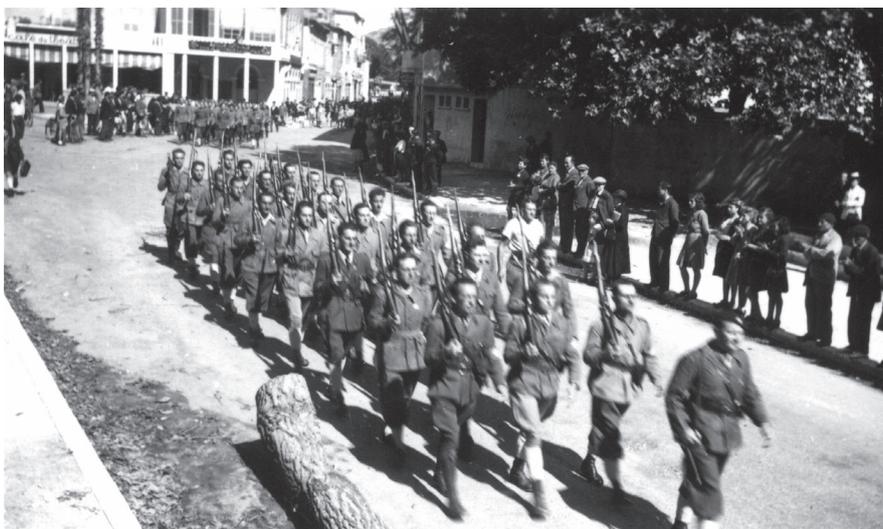


PHOTO n° 4 : Libération de Tournon-sur-Rhône (Ardèche) : défilé de la 30e compagnie FFI sous les ordres de René Poitevin, alias « lieutenant Paulet » (19 août 1944).
(Arch. Dép. Hérault, 189 J 4, fonds René Poitevin).

la guerre pour ses camarades et compagnons de lutte. Le dossier est composé d'une liste nominative des attestations transmises, d'attestations individuelles posthumes pour les membres du Groupe Franc « Combat », dirigé par René Poitevin, qui ont été exécutés par les Allemands à la butte de tir de la Madeleine (Villeneuve-lès-Maguelone) en 1944, et d'attestations pour d'autres résistants (le classement est alphabétique).

L'engagement personnel de René Poitevin dans les associations patriotiques d'anciens résistants et déportés peut être étudié grâce au sixième dossier (189 J 6). Après le conflit, René Poitevin est membre de l'Amicale Nationale des policiers, anciens combattants, déportés et résistants de la police de France et d'outre-mer (1947-1964), du Comité de l'Hérault du Mouvement de Libération nationale (1948), de l'Association amicale d'entraide des anciens officiers chargés de mission Action et de leurs collaborateurs recrutés en France - dite « Amicale Action » - (1956-1961) ; il est également président, puis président d'honneur de l'UNADIF-FNDIR de Côte d'Or (1952-1962), et enfin président de l'UNADIF Hérault (1963-1964). Dans le cadre de cet engagement associatif et en tant que compagnon de la Libération, René Poitevin occupe une place prépondérante ; il est notamment consulté sur plusieurs affaires sensibles abordant la « mémoire de la Résistance » : affaire du chanoine Kir (maire de Dijon), affaire Paloc, affaire Bouvet de Maisonneuve...

Les interventions de René Poitevin en faveur de camarades de Résistance sont regroupées dans le septième article (189 J 7). Il s'agit essentiellement de rapports et de correspondance, classés alphabétiquement en dossiers individuels. Le dossier d'intervention pour la reconnaissance de services dans la Résistance et pour l'obtention de décorations du commandant principal de CRS Lucien Bonnet, alias « Robert », est à signaler particulièrement : il comprend en effet une abondante correspondance adressée à René Poitevin relative aux événements d'Algérie en mai-août 1958 alors que le commandant Bonnet, en affectation à Constantine, est chargé du maintien de l'ordre (le commandant Bonnet relate précisément la situation locale insurrectionnelle et les

tensions extrêmement vives entre les Français d'Algérie). Un ensemble d'attestations de Résistance délivrées par d'autres personnes que René Poitevin est par ailleurs joint à cet article.

Les commémorations et cérémonies en mémoire des victimes de la Résistance auxquelles a participé René Poitevin sont documentées par l'article suivant (189 J 8). Ce dernier comprend notamment une liste nominative des fusillés de l'Hérault, une liste nominative des membres des maquis et des Groupes Francs exécutés à Montpellier par les Allemands [1944-1945], une étude dactylographiée sur les crimes de

guerre et la recherche des criminels de guerre (1946). Sont également conservés plusieurs dossiers consacrés à la cérémonie au « Mur des fusillés » de Béziers le 12 décembre 1947, ainsi qu'aux hommages rendus aux morts de la Madeleine et aux commémorations de la libération de Montpellier (1945-1947).

L'article 189 J 9 porte sur l'intervention et le témoignage de René Poitevin au procès de l'Intendant régional de Police Pierre Marty, devant la Cour de justice de Toulouse en 1948. Il est composé d'un courrier et des comptes rendus d'audience publiés dans la presse de mai à juillet 1948.

Le soutien indéfectible de René Poitevin à la famille de son adjoint dans la clandestinité, Laurent Duviols (1898-1944), responsable régional adjoint du mouvement Franc-Tireur, mort en déportation, peut être suivi grâce au dossier 189 J 10. L'adoption par René Poitevin des enfants orphelins de Laurent Duviols ainsi que l'organisation d'un « Comité des amis de Laurent Duviols », qu'il préside, pour la levée d'une souscription pour une plaque commémorative à apposer sur l'école où Laurent Duviols enseignait à Montpellier, illustrent la permanence et la fidélité des liens noués dans la clandestinité.

Enfin, le dernier dossier composant les archives de René Poitevin (189 J 11) est constitué d'interventions et d'appuis divers, sans lien apparent avec la Résistance (classement alphabétique).

L'unique dossier provenant des archives d'Henri Poitevin, fils de René Poitevin (189 J 12), comprend, outre une citation (1947) et un curriculum vitae, plusieurs sous-dossiers attestant des initiatives du fils du compagnon de la Libération visant à mieux faire connaître les activités de son père dans la Résistance. Henri Poitevin est également très engagé dans l'animation du Concours national de la Résistance, ce qui explique la présence dans ce dossier de plusieurs brochures relatives au concours et à son organisation⁴.

Le fonds René Poitevin (1911-1972) permet ainsi d'appréhender le parcours exceptionnel dans la Résistance d'un compagnon de la Libération et d'une figure majeure de la Résistance héraultaise. Il offre également la possibilité



PHOTO n° 5 : Francis Jouvin (1938)
Arch. Dép. Hérault, 220 J 38,
fonds Francis Jouvin.

de mieux saisir le rôle du mouvement Franc-Tireur en région clandestine R3.

Francis Jouvin (1918-2010) et les archives du responsable départemental Plan vert

Le second fonds de résistant, récemment classé et dont la présentation suit, est celui de Francis Jouvin, alias « Martin », « Fabre », « Tael » et enfin « Capitaine Cabrol »,

responsable départemental du Plan vert en région clandestine R3-2 et responsable FFI des secteurs militaires de Béziers et Bédarieux. L'ensemble des dossiers - soit 3,10 mètres linéaires de documents - a été confié, par voie de don en septembre 2013, aux Archives départementales par Amélie Jouvin, petite-fille du résistant⁵.

Biographie

Francis Jouvin est né à Sète le 27 août 1918, fils de Louis Jouvin (ancien combattant et mutilé de la guerre 1914-1918, profondément marqué par le conflit qui lui a laissé des séquelles physiques et psychologiques importantes) et de Louise Liguori, son épouse. Orphelin de père à l'adolescence⁶, Francis Jouvin entre en octobre 1935, après une scolarité primaire et secondaire à Béziers, à l'École des apprentis-mécaniciens de l'armée de l'air de Rochefort-sur-Mer⁷. Il s'engage alors pour 3 ans (durée de la formation), puis à la sortie de l'école, s'engage pour 5 ans comme instructeur mécanicien à Rochefort.

[PHOTO n° 5]

Devant le déferlement des troupes allemandes en France en juin 1940, l'école de Rochefort est repliée avec son personnel à Céret (Pyrénées-Orientales). Le 28 août 1940, Francis Jouvin cherche à gagner l'Espagne pour rejoindre ensuite la France Libre et le général de Gaulle, mais il échoue dans son projet et ne réussit pas à franchir les Pyrénées. Francis Jouvin est alors versé en septembre 1940 dans le corps des sous-agents des services de l'air à la base aérienne - dépôt de stockage de Lyon-Bron (corps civil chargé de l'entretien des bâtiments et hangars militaires). Le 10 décembre 1940, il est affecté sur sa demande à la base aérienne - dépôt de stockage de Montpellier-Fréjorgues. En novembre 1942, les troupes allemandes entrent en zone sud. Francis Jouvin effectue sur l'aérodrome de Fréjorgues des sabotages de matériel militaire français et participe au camouflage d'armes.

Le 1^{er} mars 1943, il est placé en congé d'armistice, quitte l'armée et se retire chez sa mère à Béziers. A l'occasion d'un déplacement, il entre en contact avec le mouvement de Résistance Franc-Tireur à Saint-Etienne (Loire), assurant notamment la distribution de tracts et journaux clandestins

(dont le journal *Franc-Tireur*). Il lui est demandé de créer à Béziers un groupe franc pour le mouvement Franc-Tireur et d'assurer la diffusion des journaux clandestins (Francis Jouvin prend alors le pseudonyme de « Martin »). Au cours du mois de mars 1943, Francis Jouvin entre en contact avec Emile Tourrenc, son ancien professeur à l'école pratique, devenu chef de l'Armée secrète (AS) du mouvement Combat à Béziers. Il intègre alors le réseau (avec l'accord de Franc-Tireur) et devient l'agent de liaison d'Emile Tourrenc (alias « Thierry »), qui, pour éviter une arrestation par la Gestapo, doit quitter Béziers en juin 1943. Parallèlement, à compter de juin 1943, Francis Jouvin est aussi membre du réseau de renseignement Côte (dépendant du Bureau central de renseignement et d'action - BCRA, services secrets de la France Libre), sous le pseudonyme de « Tael ».

En juin 1943, le nouveau responsable AS de Béziers, Paul Bénézech, alias « Bernard Poitevin », charge Francis Jouvin (qui prend désormais le pseudonyme de « Fabre ») d'organiser les Corps francs du Biterrois, de constituer et de former des équipes spécialisées dans les sabotages de voies ferrées et de lignes électriques. Francis Jouvin recrute alors et instruit trois équipes de 10 hommes à Portiragnes, Poilhes et Maraussan. En août 1943, Bernard Henri Bonnafous, alias « Richard », chef régional adjoint de l'AS en région clandestine R3, charge à son tour Francis Jouvin de l'organisation d'un groupe franc à Béziers, et d'une équipe volante, destinée à intervenir dans tout le département, voire dans toute la région en cas de besoin. Ce dernier recrute ainsi à Béziers trois équipes de 9 hommes (équipes Roque, Venes et Gazelle), et à Maraussan une équipe volante sous la responsabilité de Fernand Arcas, alias « Arnal ».

A partir de septembre 1943, Francis Jouvin participe à plusieurs coups de main dans le département, dont la spectaculaire attaque du Pavillon populaire sur l'Esplanade à Montpellier dans la nuit du 26 au 27 octobre 1943. Au cours de cette opération, le groupe de résistants s'empare des cartes d'alimentation qui y sont stockées par les services du Ravitaillement, afin de procurer des vivres aux résistants clandestins, aux maquisards et de venir en aide à leurs familles.

Durant l'automne 1943, pour éviter le départ en Allemagne au titre du Service du Travail Obligatoire (STO), Francis Jouvin travaille au dépôt SNCF de Béziers ; il est alors particulièrement bien placé pour repérer puis préparer des sabotages sur les voies ferrées du secteur. Il coordonne ainsi plusieurs actions de sabotages, dont une importante le 6 janvier 1944, qui assure la destruction simultanée de 6 machines à vapeur au dépôt de Béziers.

En janvier 1944, Joseph Lanet, chef départemental des Mouvements unis de la Résistance (MUR) en R3-2 (dont les archives sont conservées en sous-série 177 J et dont les *Mémoires de Résistance* ont été publiés en 2010 dans une édition scientifique établie par Guy Roger et les Archives départementales de l'Hérault), le nomme responsable départemental du Plan vert (plan de sabotage des voies ferrées destiné à préparer l'intervention des Alliés en France), sous le pseudonyme de « Capitaine Cabrol ».

[PHOTO n° 6]

Francis Jouvin, s'appuyant sur les corps francs existants,

doit ainsi constituer des équipes locales de sabotage dans le Biterrois et coordonner leur action selon les directives de Londres. Il s'acquitte parfaitement de sa tâche et assure, avec son unité - Corps franc Groupe Cabrol, les coupures ferroviaires demandées au cours du printemps et de l'été 1944.

En juillet-août 1944, Francis Jouvin est également nommé chef des secteurs militaires FFI de Bédarieux et de Béziers. [PHOTO n° 7]

Lors de la Libération de Béziers, le 22 août 1944, il assure la destitution de la municipalité nommée par Vichy

et participe à la restauration de la légalité républicaine (il destitue notamment le maire de Béziers, Auguste Albertini, ancien professeur de mathématique de Francis Jouvin, lors de sa scolarité secondaire à l'École pratique de Béziers). Francis Jouvin assure les fonctions de commandant d'armes de la place de Béziers du 22 au 26 août, puis, ensuite, celles de commandant de la Caserne Du Guesclin. En septembre 1944, il est désigné pour siéger à la cour martiale de Béziers, chargée d'assurer l'épuration dans le Biterrois. A partir d'octobre 1944, il participe avec ses hommes, au sein de la brigade légère du Languedoc

(BLL), à la campagne d'Alsace. Le capitaine Cabrol commande la 2^e compagnie du 2^e bataillon FFI de l'Hérault, constituée exclusivement des membres du Groupe Cabrol. Le 15 novembre 1944, Francis Jouvin est nommé chef d'Etat-Major à la Brigade légère du Languedoc, puis intègre le 80^e régiment d'infanterie (80^e RI, au sein de la 1^{re} armée française, du général de Lattre de Tassigny) en février 1945.

Après la guerre, le 11 août 1945, Francis Jouvin épouse à Béziers Gillette Garnier, originaire de Rochefort (ils ont un fils, Jacky, en 1946). En 1945, il réintègre l'Armée de l'air, où il poursuit sa carrière militaire en Côte-d'Or, en Dordogne, dans la Gironde et à Paris, prenant sa retraite en 1972 comme colonel mécanicien. Francis Jouvin participe par ailleurs activement à titre personnel, dans des associations patriotiques, aux cérémonies et commémorations des événements auxquels il a participé lors de la seconde guerre mondiale.

En 1969, Francis Jouvin est contacté par son ancien chef clandestin, Joseph Lanet, qui envisage de rédiger et publier ses mémoires de Résistance. Ce dernier souhaite recueillir auprès de ses anciens collaborateurs souvenirs et documents afin d'enrichir son récit ; il souhaite également faire relire son manuscrit à ses camarades, au fur-et-à-mesure de la rédaction. Francis Jouvin échange ainsi une abondante correspondance à ce sujet avec Joseph Lanet entre 1969 et septembre 1974, date du décès subit de Joseph Lanet. Conformément aux dernières volontés du défunt, Francis Jouvin recueille en septembre 1974 dans le bureau parisien de Joseph Lanet une partie du manuscrit et des archives de Résistance de son

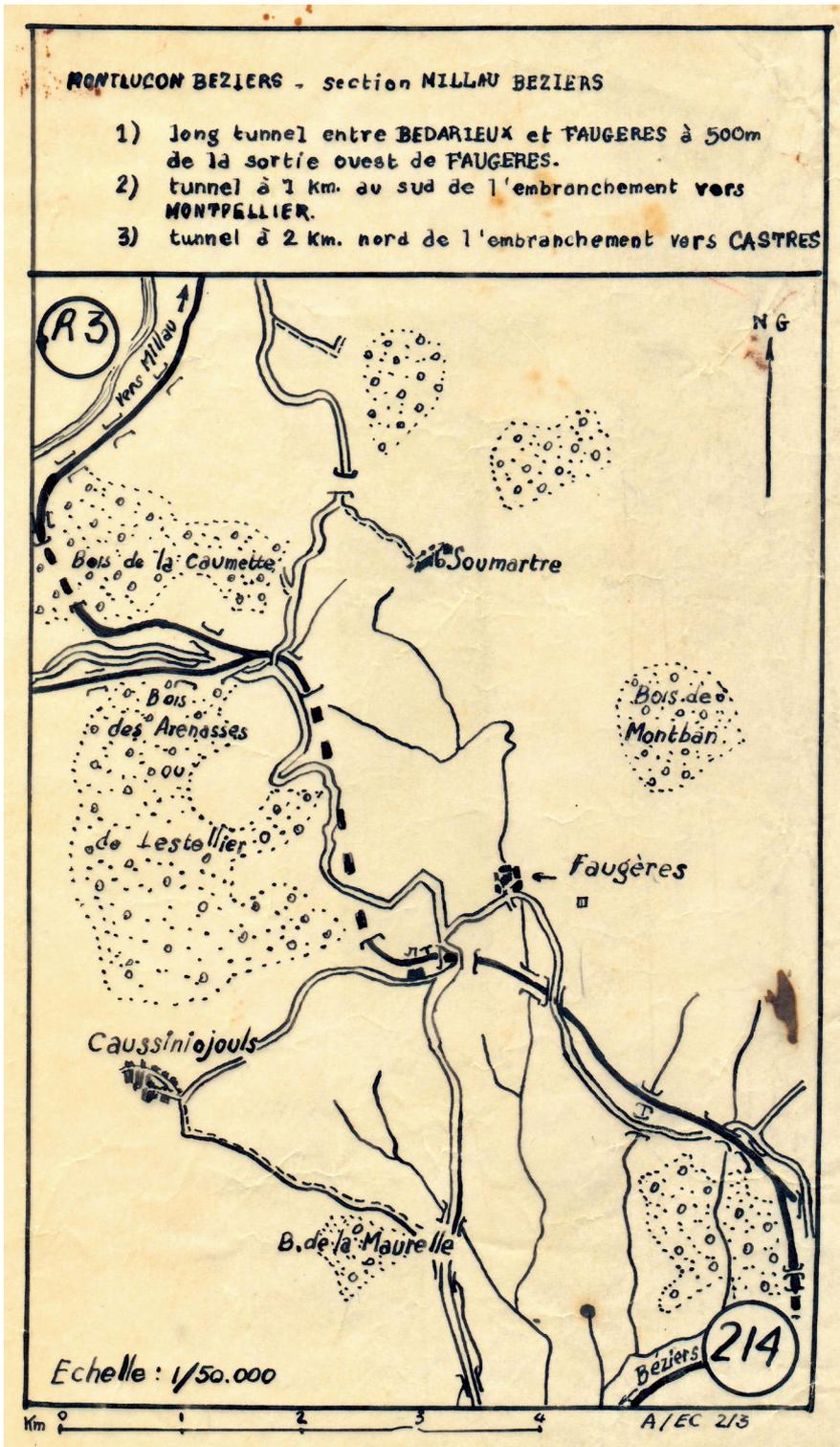


PHOTO n° 6 : « Plan vert », coordonné par Francis Jouvin : plan calque de la coupure n° 214 située au tunnel de Faugères [février 1944] (Arch. Dép. Hérault, 220 J 24, fonds Francis Jouvin).

to-Sucier ou ?

Barthès ou CABROL

Vous travaillez toujours avec moi
comme convenu.

Je vous renai des que
possible. indiquez moi n' vos
sees a H la

Je vous y renai

Barthès

PHOTO n° 7 : Message clandestin de Joseph Lanet, alias « Barthès », adressé à Francis Jouvin, alias « Cabrol » [20 juillet 1944] (Arch. Dép. Hérault, 220 J 91, fonds Francis Jouvin).

15^e REGION MILITAIRE MA PREMIERE DECORATION - regue a mon domicile
MONTPELLIER, le 20 Aout 1945

ETAT MAJOR
CABINET
N°707 CAB/ROP

EX TR A I T
D E L' O R D R E G E N E R A L N°166

Le Général de Brigade ZELLER
Commandant la 15^e Région Militaire
cite à l'ORDRE DE LA DIVISION

J O U V I N Francis - dit CABROL - Capitaine Commandant le Groupe
CABROL (Hérault)

D'un courage indomptable, magnifique entraîneur d'hommes, d'un allant sans pareil, le Capitaine JOUVIN a organisé et dirigé une unité d'élite devenue légendaire dans la région par l'activité qu'elle a déployée dans la destruction du matériel ennemi.

"Payant sans cesse de sa personne est Officier a exécuté, dans des conditions très périlleuses, plus de 35 sabotages importants, en particulier, ceux du tunnel de Feytafi (Hérault) le 15 Juin 1944 et de Colombières (Hérault) le 7 Juillet 1944 interdisant à l'ennemi pendant plus d'un mois, l'utilisation d'une ligne de communication de première importance.

"Animé d'un sens élevé du devoir a donné le plus bel exemple d'un dévouement mis sans réserve au service de la Patrie

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Etoile d'Argent.

Citation accordée à titre provisoire en attendant l'approbation par le Ministre de la guerre de citations à un ordre plus élevé.

Le Général ZELLER
Commandant la 15^e Région Militaire
signé : ZELLER

Pour ampliation
MONTPELLIER, le
Le Colonel GILLAC
Chef d'Etat-Major
P.O. signé : .../

REPUBLIQUE FRANÇAISE
15^e REGION MILITAIRE
PLACE DE BEZIERS
N° 1126/11

Copie conforme notifiée à titre de
"garnie rendu"
à Mr le Général Commandant la 1^{re} Région aérienne
Place d'Armes de NOLON (Côte d'Or)

BEZIERS, le 31 OCTOBRE 1945
Mr le Capitaine JOUVIN CABROL
31, rue saumaise à DIJON - pr information

PHOTO n° 8 : Citation de Francis Jouvin à l'ordre de la division (20 août 1945) (Arch. Dép. Hérault, 220 J 18, fonds Francis Jouvin).

ancien responsable (ces archives, également données aux Archives départementales en septembre 2013 par la petite-fille de Francis Jouvin, ont été intégrées au fonds Joseph Lanet en sous-série 177 J).

Chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du mérite, Francis Jouvin est décoré de la croix de guerre 1939-1945, avec deux citations, de la médaille de la Résistance et de la médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre. Il décède à Béziers le 16 novembre 2010.

Composition du fonds

Le fonds Francis Jouvin, alias « Capitaine Cabrol », est essentiellement constitué de comptes rendus et rapports d'opération de Résistance, de notes personnelles, de dossiers individuels d'homologation de services FFI, d'attestations personnelles de services militaires, de dossiers documentaires, de correspondance, de photographies, et de plusieurs objets (dont un brassard et un fanion FFI). Ce fonds, qui offre un témoignage assez rare et complet des activités d'un groupe structuré de résistants héraultais d'un réseau action - le corps franc « Groupe Cabrol » - et particulièrement de la vie et de l'action de leur chef, Francis Jouvin, est structuré en huit parties : *vie personnelle et professionnelle* (220 J 13-18, 94, 97), *plans de sabotage, combats, propagande et Cour martiale de Béziers* (220 J 22-27, 102), *activités des groupes de Résistance* (220 J 11, 80-83, 88-91), *Corps franc « Groupe Cabrol »*, *homologation et reconnaissance des services accomplis dans la Résistance* (220 J 1-10, 12), *commémorations, dossiers documentaires, correspondance* (220 J 84-87,

92), *amicales et associations patriotiques* (220 J 19-21, 79, 93), *fonds photographique et iconographique* (220 J 28-78, 101) et *objets* (220 J 95-96, 98-100).

La première partie, *Vie personnelle et professionnelle* (220 J 13-18, 94, 97), permet d'appréhender le parcours personnel, familial et militaire de Francis Jouvin. Les deux premiers articles (220 J 13, 97), rassemblent les documents concernant la vie privée de Francis Jouvin et de sa famille (à noter particulièrement, le dossier individuel de Louis Jouvin, père de Francis Jouvin, invalide de guerre). Viennent ensuite les dossiers (220 J 14-18) permettant de retracer très précisément la carrière militaire effectuée dans l'Armée de l'air par Francis Jouvin de 1935 à 1972 : pièces personnelles d'identité militaire, déroulement de carrière et affectations successives, reconnaissance et homologation des services accomplis dans la Résistance, décorations et distinctions militaires. [PHOTO n° 8]

Un dernier dossier (220 J 94) témoigne de l'étroite collaboration entre Francis Jouvin et Joseph Lanet, son ancien chef dans la Résistance, lors de la rédaction des Mémoires de guerre de ce dernier : est ainsi conservée toute la correspondance échangée entre 1969 et 1974 entre les deux compagnons de Résistance, ainsi qu'un dossier relatif au décès de Joseph Lanet en 1974 et un dossier concernant la préparation de l'édition définitive des *Mémoires de guerre* en 2009-2010 par les Archives départementales de l'Hérault.

La seconde partie, *Plans de sabotage, combats, propagande et Cour martiale de Béziers* (220 J 22-27, 102), réunit les documents originaux dont disposait Francis Jouvin en 1943-1944 pour l'exécution des plans

[Redacted] 940/mandat 5/9/44. (1)
 + Afariant du menu de son meub
 décisions militaires - par l'ennemi -
 d'un fusil avec la Jétyo-Kaythou pour amoralité
 + Article 77 - Sur carte Penal - preuve de mort -
 [Redacted] 9415 - Collaborateur mai 1943 - (2)
 - Melun - avril 1944 -
 au lieu de travailler pour les Boches a
 belous a faire des tranches - a preferé venir
 a la Milice - a occupé un revolver - et
 tout cela pour le flammé de travailler -
 + et pour sauver sa situation
 + s'interchange auprès de l'ennemi
 +
 [Redacted] 9420/ [Redacted] - [Redacted] (3)
 + Renouciation de leurs femmes
 [Redacted] 9425/ - SoG - 1942 - (4)
 - Mai 1943 - Milice Armée -
 + volontaire Milice -
 [Redacted] 9428 - [Redacted] - Melun (5)

PHOTO n° 9 : Cour martiale de Béziers : notes personnelles d'audience de Francis Jouvin, membre de la Cour (5 septembre 1944) [les noms des prévenus ont été occultés]. (Arch. Dép. Hérault, 220 J 102, fonds Francis Jouvin).

3ème Région 49
 Place de BEZIERS
 -:-:-:-
 BEZIERS, le 10 Septembre 1944
 14
 NOTE DE SERVICE
 -:-:-:-
 50/2
 La COUR MARTIALE se réunira le 11 Septembre 1944 4 8h au Palais de Justice.
 Sont désignés comme membres de la cour :
 Lieutenant Colonel MAUBERT Président de la COUR
 Capitaine LATOURETTE
 Capitaine CABROL
 Soldat MARQUEJOL du Groupement LATOURETTE
 Soldat VIVIERS du Groupement DUVAL.
 Meme service d'ordre que pour l'audience du 5/9/44 à savoir : 20 hommes armés fournis par le groupement LATOURETTE, 20 hommes armés fournis par le Groupement DUVAL, plus 6 hommes en armes fournis par le groupement DUVAL et commandés par un officier pour rendre les honneurs à l'intérieur du Palais.
 Monsieur le Commissaire Central voudra bien mettre à la disposition du Commandant d'Armes, si cela lui est possible 10 gardiens de la Paix.
 Mise en place du service d'ordre terminé pour 7 heures 30.
 Le Capitaine de gendarmerie voudra bien fournir un fourgon cellulaire pour le transport des accusés de la prison au tribunal ainsi que 8 bandages. Le fourgon franchira la grille et pénétrera avec les détenus à l'intérieur de la cour du Palais de Justice.
 Après le jugement, les condamnés monteront directement dans le fourgon et seront conduits immédiatement à la prison ST NAZAIRE.
 Le fourgon et les gendarmes devront se trouver à la prison ST NAZAIRE à 7 heures 30.
 DESTINATAIRES
 Lt Colonel MAUBERT
 Capitaine LATOURETTE
 Capitaine CABROL
 Capitaine DUVAL
 Monsieur le Commissaire Central
 Monsieur le Capitaine de gendarmerie
 Monsieur le greffier
 Archives.
 P. de St de la Place
 [Signature]

PHOTO n° 10 : Cour martiale de Béziers : note de service du commandant de la place de Béziers arrêtant le nom des membres de la cour et organisant le service d'ordre. (Arch. Dép. Hérault, 220 J 102, fonds Francis Jouvin).

de sabotage préparatoires à la Libération (plan de sabotage des installations électriques - ou Plan bleu - et plan de sabotage des voies ferrées - ou Plan vert), des dossiers concernant certains événements marquants de l'année 1944, les dossiers liés à la propagande et à l'épuration menée contre des collaborateurs du Biterrois. L'article 220 J 24, réunissant les plans calques originaux des coupures ferroviaires à opérer par le responsable Plan vert, ainsi que les consignes clandestines afférentes, est tout à fait exceptionnel par sa rareté. De même manière, le dossier relatif à la Cour martiale de Béziers (220 J 102), qui siégea les 5, 11 et 14 septembre 1944 et dont Francis Jouvin était membre, est un document extrêmement précieux, compte tenu de l'absence totale de sources sur ce sujet dans les fonds judiciaires conservés aux Archives départementales de l'Hérault (aucun dossier de la Cour martiale de Béziers n'a été conservé dans le fonds de la Cour de Justice de l'Hérault, en sous-série 59 W). Lors des séances de la Cour martiale de Béziers, Francis Jouvin a consigné des notes manuscrites sur chaque prévenu, rendant ainsi compte du déroulement - pour le moins expéditif (entre 3 et 5 minutes par prévenu) - des procès de collaborateurs, dont l'issue étaient quasiment systématiquement la condamnation à mort. [PHOTOS n° 9-10]

La troisième partie, *Activités des groupes de Résistance* (220 J 11, 80-83, 88-91), rassemble les dossiers relatifs aux actions menées par le Corps franc « Groupe Cabrol », sous les ordres directs de Francis Jouvin, alias Cabrol, ainsi que les dossiers témoignant de l'activité personnelle de Francis Jouvin, alias « Tael », au sein du réseau de renseignement Côte. Les archives concernant le Corps

franc « Groupe Cabrol » permettent de suivre très précisément la composition et les actions clandestines des équipes locales formant le Groupe Cabrol, organisé et identifié selon les formations successives « Plan vert et Corps franc Béziers » (juin 1943-janvier 1944), « Plan vert départemental et Corps franc Cabrol » (février-juin 1944), « Groupes FFI des secteurs de Béziers et Bédarieux » (juillet-août 1944). Il est ainsi possible grâce aux listes nominatives clandestines codées de reconstituer l'organisation des équipes suivantes : équipe n° 1 (état-major, groupe Francis Fabre), équipe n° 2 (Portiragnes - Mission Plan vert), équipe n° 4 (Béziers, compagnie du gaz - Mission corps franc et renseignements), équipe n° 6 (action ouvrière), équipe n° 7 (Hérépian - Mission Plan vert), équipe n° 8 (Gabian - Mission Plan vert), équipe n° 9 (Le Poujol-sur-Orb - Mission Plan vert), équipe n° 10 (Vias - Mission Plan vert), équipe n° 12 (Cazouls-lès-Béziers - Mission corps franc en liaison avec Maraussan), équipe n° 14 (Bédarieux), équipe n° 15 (Colombières-sur-Orb), équipe n° 16 (Mons-la-Trivalle), équipe n° 17 (Hérépian), équipe n° 19 (Gabian), équipe n° 20 (Béziers, secteur nord), équipe n° 21 (secteur Béziers HBM, section du PC), équipe n° 22 (Béziers, secteur PTT), équipe n° 23 (Béziers arènes), équipe n° 26 (volontaires espagnols de la fédération locale de Béziers de la Confédération nationale des travailleurs [CNT]), équipe n° 29 (Cazouls-lès-Béziers), équipe des Polonais (Bousquet-d'Orb). Les actions clandestines et sabotages spectaculaires réalisés en 1943-1944 par les équipes locales sont particulièrement bien documentés par le journal de marche du Groupe Cabrol (220 J 91), des résumés d'activités, comptes

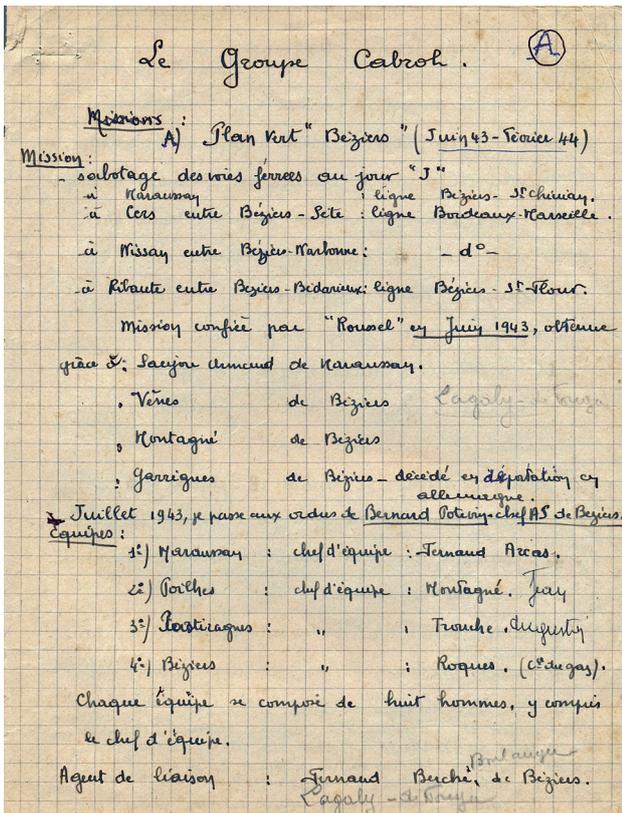


PHOTO n° 11 : Première page du journal de marche du Corps franc Groupe Cabrol [1944].
(Arch. Dép. Hérault, 220 J 91, fonds Francis Jouvin).

rendus et états de service, rédigés à des dates différentes (220 J 89). [PHOTO n° 11]

L'action du groupe Cabrol ne cesse pas à la Libération en août 1944 et peut également être étudiée grâce aux archives comptables couvrant la période septembre 1944-juin 1945 (220 J 83, 88). Enfin, les actions de Francis Jouvin, comme membre du réseau de renseignement Côte, peuvent être suivies grâce aux documents clandestins, instructions, rapports et comptes rendus produits et reçus par « Tael » (220 J 81-82).

La quatrième partie, *Corps franc « Groupe Cabrol », homologation et reconnaissance des services accomplis dans la Résistance* (220 J 1-10, 12), témoigne de l'ensemble considérable de démarches administratives effectuées à partir de l'automne 1944 (et ce, pendant plus de 50 ans!) par Francis Jouvin pour obtenir la reconnaissance et l'homologation des services effectués dans la Résistance, sous ses ordres, par tous les membres du groupe Cabrol. Le nombre considérable de dossiers conservés atteste assurément que la très forte camaraderie née dans la clandestinité perdure après la Libération, par-delà les décennies. L'article 220 J 9, constitué de correspondance et de listes nominatives, concerne la difficile homologation du groupe Cabrol comme unité combattante FFC au sein du réseau « Action R3 » et comme unité combattante FFI. Les articles 220 J 1-3 rassemblent quant à eux les dossiers individuels des membres du groupe (comprenant état civil et situation de famille, profession, résumé des services rendus dans la Résistance et appréciations des chefs d'équipe et groupe, attestations, correspondance) présentés à partir de 1945 pour l'homologation des agents de catégories P 0 (travail occasionnel pour la Résistance),

P 1 (travail habituel pour la Résistance) et P 2 (travail clandestin et en permanence pour la Résistance). Il est à noter que l'ensemble des dossiers conservés a été identifié dans l'instrument de recherche. Un autre ensemble de dossiers individuels (220 J 4-6, classement alphabétique) est constitué par les dossiers individuels de résistants établis par Francis Jouvin à partir de 1944. Ces dossiers, réunissant propositions de décorations, attestations et certificats d'appartenance à la Résistance et aux Forces françaises de l'Intérieur (FFI), rapports et comptes rendus d'actions de Résistance, ont été établis dans le cadre de demandes individuelles d'homologation de services et d'attribution de décorations. Enfin, plusieurs dossiers et listes spécifiques complètent cette partie : actes individuels d'engagement dans les FFI en septembre - octobre 1944 des membres du groupe Cabrol (220 J 8), citations, listes nominatives, certificats d'appartenance FFI (220 J 10, 12) et demandes de cartes individuelles, intitulées « Livret de Résistance - R3 » (220 J 7).

La cinquième partie, *Commémorations, dossiers documentaires, correspondance* (220 J 84-87, 92), réunit tous les dossiers thématiques (plaquettes, discours, notes, correspondance) constitués de 1944 à 2009 par Francis Jouvin dans le cadre des commémorations liées à la Résistance et à la Libération du Biterrois. La correspondance de Francis Jouvin avec ses camarades de clandestinité laisse apparaître la forte charge émotive des liens personnels tissés dans la Résistance avec ses compagnons d'armes, ainsi que la place récurrente du drame du col de Fontjun (6 juin 1944), où de nombreux résistants sont morts fusillés, alors que le débarquement des troupes alliées débutait en Normandie. Par ailleurs, Francis Jouvin a conservé, dans ses nombreux dossiers sur la guerre, des coupures de presse souvent annotées et commentées par ses soins. Francis Jouvin, fortement marqué par les années de guerre, revient continuellement au cours des décennies suivantes, sur les événements de guerre, à travers des notes manuscrites et dactylographiées : les événements de guerre ne sont pas seulement relatés, mais interprétés, commentés et remis en perspective à la lumière de l'actualité du moment. Il est à noter que Francis Jouvin, dès les années 1950, a eu l'intention de publier un ouvrage de souvenirs sur son expérience personnelle dans la Résistance, mais que ce projet n'a jamais pu aboutir (220 J 92).

La sixième partie, *Amicales et associations patriotiques* (220 J 19-21, 79, 93), rassemble les archives (listes nominatives, comptes rendus, comptabilité, correspondance) relatives aux associations patriotiques dont fit partie Francis Jouvin. La première d'entre elles est l'Amicale du Groupe Cabrol (220 J 19-20), que Francis Jouvin fonde dès l'automne 1944, afin de maintenir et renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre les membres du groupe Cabrol. Sont également représentées l'Amicale du réseau Côte (220 J 79), l'Amicale des Français Libres, l'Amicale Action, l'Union française des Associations de Combattants (220 J 93), l'Union départementale de l'Hérault des Combattants Volontaires de la Résistance (CVR) et l'Amicale des Forces françaises combattantes (FFC) - Cloche du 11 Novembre (220 J 21). Ces associations patriotiques témoignent de l'amitié



PHOTO n° 12 : Un cliché emblématique de la Libération de Béziers, restituant l'ambiance si particulière d'août 1944 : de jeunes maquisards et deux policiers résistants posent fièrement dans la cité libérée (22 août 1944). (Arch. Dép. Hérault, 220 J 58, fonds Francis Jouvin).

indéfectible née du combat clandestin et de la volonté commune de défendre les droits et héritages de l'esprit de la Résistance après la Libération.

La septième partie, *Fonds photographique et iconographique* (220 J 28-78, 101), regroupe l'ensemble des photographies et négatifs de Francis Jouvin. Il s'agit d'une très riche collection de photographies, la plupart annotées et commentées de la main de Francis Jouvin (les commentaires sont indispensables pour contextualiser les photographies, identifier les personnes et appréhender les opinions de Francis Jouvin). Les clichés sont regroupés en trois sous-parties : vie personnelle et professionnelle de Francis Jouvin (220 J 28-39, 101), qui réunit des photographies de famille, des photographies illustrant sa carrière militaire dans l'armée de l'air (à noter, une belle collection de clichés d'avions de guerre en 220 J 34-37, 39) ; Résistance, guerre, Libération, campagne d'Alsace et commémorations (220 J 40-77), qui rassemble des clichés exceptionnels pris dans la clandestinité, à la Libération et sur le Front d'Alsace. [PHOTO n° 12]

Ces photographies relatives aux événements de guerre sont particulièrement précieuses, notamment celles illustrant les obsèques de trois maquisards tués au passage à niveau près de Lunas par les Allemands, prises le 11 juillet 1944, où l'on ressent avec émotion la douleur des proches des victimes (220 J 42) ; les photographies prises le 20 août 1944 à Béziers, montrant une voiture et un char allemands endommagés par les membres du groupe Cabrol (220 J 59) [PHOTO n° 13]

Ainsi que celles des défilés de la Libération dans la cité biterroise nous restituent avec justesse l'atmosphère particulière de la Libération tout en donnant un visage aux membres du groupe Cabrol, en uniforme, parfaitement identifiables et identifiés (220 J 55-58). Les clichés de la Campagne d'Alsace (220 J 65-67) sont eux aussi remarquables car ils nous permettent d'illustrer l'épopée de la Brigade légère du Languedoc (BLL). Enfin, Francis Jouvin a précieusement conservé les photographies prises chaque année, depuis 1944, lors des commémorations et cérémonies patriotiques (220 J 68-77). Le dernier article de cette partie est constitué par un ensemble conséquent de



PHOTO n° 13 : Voiture (I) et char (II) allemands endommagés par des « crève pneus » groupés, placés à l'angle de l'avenue Georges Clemenceau par les membres du Groupe Cabrol. Le char a défoncé la vitrine du Café La Pergola, de notre ami, Antoine Poyo, membre de l'Armée secrète et des Corps francs de la Libération (dimanche 20 août 1944) [légende de Francis Jouvin]. (Arch. Dép. Hérault, 220 J 59, fonds Francis Jouvin).

négatifs souples des principaux clichés positifs, conservés dans le fonds (220 J 78).

La huitième et dernière partie, *Objets* (220 J 95-96, 98-100), réunit des objets émouvants conservés par le résistant : le brassard tricolore FFI du capitaine Cabrol (220 J 99) ; le fanion du groupe Cabrol (220 J 98) ; l'insigne brodé du groupe Cabrol représentant un pylône électrique, un train circulant sur une voie ferrée, une hélice et un moteur d'avion, symbolisant les actions clandestines de sabotage effectuées par l'unité (220 J 96) ; deux médailles commémoratives des sabotages réalisés dans le cadre du Plan vert (220 J 95) et la dague d'officier de l'armée de l'air de Francis Jouvin (220 J 100). [PHOTO n° 14]



PHOTO n° 14 : Brassard FFI de Francis Jouvin (1944) [cliché Christophe Cordier] (Arch. Dép. Hérault, 220 J 99, fonds Francis Jouvin).

Le fonds Francis Jouvin, alias « Capitaine Cabrol », constitue assurément l'un des principaux fonds d'archives relatifs à la Résistance, conservés aux Archives départementales de l'Hérault. Il est en effet extrêmement rare qu'un nombre aussi important de documents produits et reçus dans la clandestinité par un responsable départemental de la Résistance ait pu être conservé. Le nombre considérable de dossiers nominatifs individuels de résistants du Biterrois, constitués et conservés par Francis Jouvin, forme également un corpus exceptionnel pour qui veut aborder l'étude de la Résistance autour de Béziers et Bédarieux. L'iconographie remarquable, illustrant la Résistance, la Libération et ses combats, constitue par ailleurs une richesse historique complémentaire de premier plan. Enfin, le fonds Francis Jouvin, alias « Capitaine Cabrol » permet une étude croisée de la Résistance dans l'Hérault particulièrement pertinente lorsqu'il est mis en relation avec les archives de Joseph Lanet, ancien

responsable de Francis Jouvin dans la clandestinité, conservées en sous-série 177 J.

Les dossiers redécouverts de Joseph Lanet (1912-1974), chef départemental AS de la sous-région R 3-2

Le classement des archives de Francis Jouvin a également permis de retrouver et d'identifier plusieurs dossiers provenant initialement des archives de Joseph Lanet⁸. Le parti a alors été pris (selon le principe archivistique de « respect des fonds ») de réintégrer les dossiers produits par Joseph Lanet dans le fonds d'archives dont ils provenaient initialement. Ce sont ainsi cinq dossiers essentiels pour une meilleure compréhension des activités clandestines de Joseph Lanet qui peuvent désormais être consultés (177 J 28-32) et qui ont nécessité de modifier le plan de classement du fonds tel qu'il se présentait depuis 2009. Désormais, le fonds Joseph Lanet est structuré en cinq parties : dossier personnel (177 J 1-4), guerre 1939-1945 (177 J 5-9, 13-19, 29-32), rédaction des *Mémoires de Résistance* (177 J 10-12, 28), carrière politique (177 J 20-26) et recherches de Guy Roger sur son grand-oncle Joseph Lanet (177 J 27).

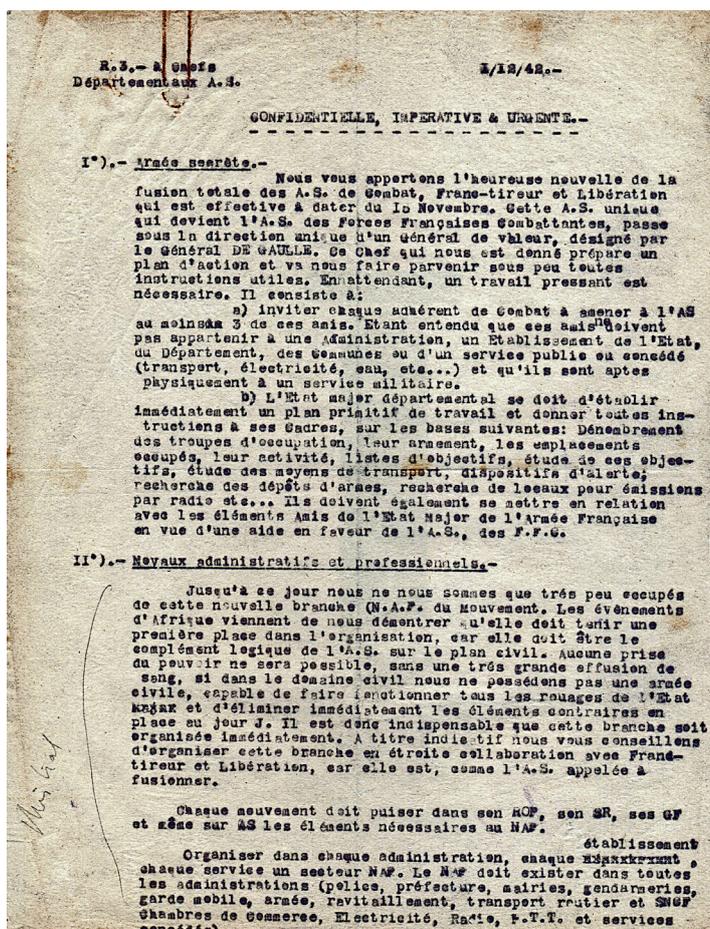
La *guerre 1939-1945* - formant le deuxième ensemble du fonds - réunit 16 articles (177 J 5-9, 13-19, 29-32) et constitue la partie majeure du fonds Joseph Lanet. Les nouveaux dossiers permettent ainsi de mieux appréhender l'organisation de la Résistance armée et la structuration des secteurs et sous-secteurs de l'Armée secrète (AS) dans le Biterrois, les Hauts-cantons et le Narbonnais. Cette tâche clandestine incombant en 1942-1944 à Joseph Lanet est évoquée par un ensemble exceptionnellement rare de 71 documents originaux conservés dans les articles 177 J 7 et 32 (l'intégralité des pièces a été décrite à l'unité). Il s'agit essentiellement de circulaires et notes clandestines de l'Armée secrète (AS), des Mouvements unis de la Résistance (MUR) et du Mouvement de Libération nationale (MLN). **[PHOTO n° 15]**

Parmi ces documents particulièrement rares (la clandestinité imposait aux résistants de conserver peu de documents écrits risquant de les compromettre en cas d'arrestation), certains documents peuvent être signalés telles les premières circulaires de présentation de l'AS de Combat en 1942, le plan de la ville de Béziers où ont été délimités, de la main de Joseph Lanet, les secteurs urbains de l'AS [1943], un rapport de Jean Girvès, alias « Latourette », sur l'organisation des sous-secteurs d'Agde, Sérignan, Valras et Vias (décembre 1943), un compte-rendu de formation et d'activités du secteur de Narbonne [décembre 1943], les consignes d'application du Plan Vert et les plans des coupures à effectuer sur les voies ferrées en R 3-2 (février 1944), des états du matériel explosif et des armes reçus lors de parachutages (mars 1944) ou entreposés dans des dépôts clandestins à Béziers (décembre 1943) et à Hérépian (mars 1944).

Parmi ces documents, l'instruction dactylo-

graphiée du chef régional AS en R3, adressée aux chefs départementaux, intitulée « *Généralités sur l'Armée secrète* », concernant l'obéissance et la dépendance de l'AS aux ordres du général de Gaulle, la définition des buts et missions de l'AS (pièce n° 10, 177 J 32), permet de rectifier une erreur de datation commise par Joseph Lanet lors de la rédaction de ses *Mémoires de Résistance*⁹. Le document original, diffusé sur papier pelure, comporte une erreur de frappe, puisqu'il porte de façon erronée la date de 1942 alors qu'il date en fait du 11 janvier 1943 (l'instruction fait mention de la fusion en cours des branches armées des mouvements de Résistance) ; une instruction similaire émanant de Joseph Lanet, chef départemental AS R 3-2, reprenant les éléments essentiels de la circulaire régionale et adressée aux équipes locales est associée à cette circulaire : elle est, quant à elle, correctement datée du 11 janvier 1943, permettant de confirmer l'erreur de datation du document régional.

Un dossier (coté 177 J 31) a également été constitué : il réunit plus spécifiquement des circulaires et instructions pour l'organisation du Plan vert, ainsi qu'un inventaire manuscrit du dépôt clandestin d'armes et d'explosifs de Béziers. Sous la cote 177 J 29, est par ailleurs conservé un ensemble remarquable de documents comportant des signalements nominatifs et des notes d'informations sur des collaborateurs (membres du PPF, du SOL puis de la Milice) et des agents au service de la Gestapo



-PHOTO n° 15 : Circulaire clandestine confidentielle du chef régional de l'Armée secrète de Combat adressée aux chefs départementaux (dont Joseph Lanet), annonçant la fusion des branches armées de Combat, Franc-Tireur et Libération dans une Armée secrète unique (1er décembre 1942) (Arch. Dép. Hérault, 177 J 32, fonds Joseph Lanet).

dans l'Hérault, recueillis et diffusés par les services de renseignement de la Résistance.

Le dossier conservé sous la cote 177 J 30 rassemble plusieurs documents relatifs au drame du col de Fontjun et aux fusillés du Champs de Mars à Béziers (juin 1944), adressés au Mouvement de Libération nationale (MLN), section départementale de l'Hérault. Il est formé d'un rapport du lieutenant Henri Delachy, du 21^e bataillon FFI de l'Hérault, rédigé à la Libération, sur l'exécution le 7 juin 1944 des fusillés du Champs de Mars à Béziers, de listes nominatives des victimes, de la brochure de Pierre Sonnier intitulée *Une page de la Résistance française. Fontjun* (1945) et du manuscrit original du discours prononcé en octobre 1944 par Joseph Lanet au mur des Fusillés.

Enfin, le dernier dossier de Joseph Lanet, retrouvé parmi les archives de Francis Jouvin, rassemble sous la cote 177 J 28, la correspondance reçue par Joseph Lanet provenant d'anciens camarades de Résistance et apportant des précisions sur la Résistance en R 3-2 dans le cadre de la préparation et de la rédaction de ses *Mémoires de Résistance*. La plupart des sous-dossiers individuels de correspondance comprend également des rapports d'activités et comptes rendus d'action dans la clandestinité.

La correspondance passive est classée alphabétiquement en sous-dossiers par auteur : Emile Aïn, alias « Anatole » (lettre initiale adressée à Edmond Hickel, [décembre 1969]) ; Jean Bernard, alias « Legrand » (1974) ; Raymond Chauliac, alias « Chabbert », puis « Rivière » (21 mars 1974) ; Yvette Combes, épouse d'Irénée Combes, alias « Carrié » [rapport initial adressé à Edmond Hickel, novembre 1969] ; Jean Durand, alias « Roch » [1969-1974] ; Auguste Fabre, alias « Fabien » (23 juillet 1974) [comprend notamment un historique du NAP Police à Béziers] ; Edmond Hickel, alias « Houdon » (4 septembre 1969-14 juin 1970) [comprend notamment un organigramme particulièrement clair, rédigé en 1958, de la Résistance AS-Combat en R 3-2 de 1942 à 1944,

ainsi qu'un organigramme du MLN en R 3-2 à la date du 6 mars 1944] ; Francis Jouvin, alias « Fabre », puis « Capitaine Cabrol » (17 mars 1946, 24 février-25 juillet 1974) [comprend de nombreuses lettres témoignant de la relecture attentive par Francis Jouvin des *Mémoires de Résistance* et de l'exigence de précision historique des deux correspondants] ; Fernand Lequenne (rapport initial de 1947 transmis en juillet 1974 à Auguste Fabre et Fernand Pagès) ; Fernand Pagès, alias « Dessenne » (3 juin-1^{er} juillet 1974) [comprend notamment la photocopie d'une photographie de la garde d'honneur autour du cercueil de Louis Torcat, alias « Bouloc », chef régional des Groupes francs, à l'hôpital de Carmaux en mai 1944] ; Jacques Picard, alias « Sultan » [1969-1974] ; Michel Roques [rapports initiaux de 1944-1945 adressés à Fernand Pagès en 1974] ; docteur Raymond Simorre [1969-1974] ; Emile Turrenc, alias « Caroux » (15 juin 1970) [comprend également un tract dénonçant l'attitude collaborationniste du directeur du collège technique de Béziers sous l'Occupation] ; Vacassy (lettre initialement adressée à Jean Bène le 18 mars 1974).

Le fonds Joseph Lanet s'est donc enrichi de nouveaux documents, qui, sans remettre en cause les éléments présentés en 2010 dans l'édition des *Mémoires de Résistance*, permettent néanmoins de préciser les événements et en cela, participent du renouvellement des sources historiques et archivistiques sur l'histoire de la Résistance dans l'Hérault.

Les fonds René Poitevin et Francis Jouvin permettent également de nouvelles approches et de nouveaux axes d'études sur les acteurs de l'ombre. Parce qu'ils ont été constitués par des responsables clandestins, ils permettent, sans occulter le travail quotidien des résistants à la base des organisations, de préciser les contours des enjeux de pouvoirs qui tiraillèrent les différents composantes idéologiques et politiques de la Résistance en Languedoc jusqu'à la Libération, voire, bien souvent, au-delà. ■

NOTES

1. Voir à ce sujet le *Guide des sources sur la Résistance dans l'Hérault*, consultable sur le site Internet des Archives départementales : <http://pierresvives.herault.fr/ressource/guides-des-sources-darchives>
2. La biographie de René Poitevin repose sur les éléments fournis par son fils, Henri Poitevin, à la chancellerie de l'Ordre de la Libération.
3. René Poitevin réussit à faire évader Pierre Degon de la prison de Montpellier en septembre 1943, après avoir pris soin d'éloigner Madame Degon de son domicile.
4. Henri Poitevin a également confié son témoignage oral et ses souvenirs aux enquêteurs des Archives départementales de l'Hérault les 11 et 12 août 2010 (Arch. dép. Hérault, 2027 W 81-1 et 82).
5. En complément, il est utile de signaler que Francis Jouvin a confié son témoignage oral et ses souvenirs aux enquêteurs des Archives départementales de l'Hérault le 14 décembre 2009 (Arch. dép. Hérault, 2027 W 71).
6. Louis Jouvin se suicide à Béziers par électrocution le 30 mars 1935.
7. L'école de Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime) est créée en 1932 et regroupe les formations de toutes les spécialités techniques des sous-officiers de l'armée de l'air.
8. Rappelons que Francis Jouvin, au décès de Joseph Lanet en septembre 1974, a recueilli, conformément aux dernières volontés du défunt, une partie des dossiers de son ancien responsable dans la Résistance.
9. Ce document, retrouvé lors du classement des archives de Francis Jouvin, est faussement mentionné, de ce fait, en janvier 1942 dans l'édition des *Mémoires de Résistance* de Joseph Lanet (page 37 de l'édition de 2010).

Année de parution : 2017

AU SOMMAIRE DU VOLUME 2017 n° 48



Histoire

Arent Pol, Les monnaies mérovingiennes de la collection Calixte Cavalier (1820-1888)

Pierre Casado, Origine et histoire des noms de lieux : Abrégé méthodologique. Un cas d'espèce : Viols-le-Fort

Alice Colby-Hall, D'Anseduna à Ensérune

Jean-Claude Richard Ralite, Amat d'Oloron et la dédicace de l'autel de l'abbaye de Gellone (dimanche 13 août 1077)

Jean-Claude Martin, Le verd-de-gris ou verdet à Montpellier : une traçabilité globale au XVIII^e siècle

Jean-Claude Euzet, La longue marche vers le pouvoir du futur maire de Sète, Honoré Euzet

Gilles Gudin de Vallerin, Gaston Baissette et L'Étang de l'Or

Dossier Occupation – Libération

Christian Bouquet, Louis Bouzat, dit Fonsou, des Groupes Francs à la mission Jasmin (1939-1945)

Julien Duvaux, De nouvelles archives de résistants accessibles à la recherche. Les fonds René Poitevin et Francis Jouvin

Annie Parmentier, Quand les témoins racontent la Seconde Guerre mondiale

Lionel Coste, L'exécution de quatre habitants de Fanjeaux : un cas d'épuration sauvage en août 1944

Olivier de Labrusse, Le passage des troupes allemandes à Jacou. 24 et 25 août 1944

Yves Guillauma, Les structures du ministère de l'Information en Languedoc-Roussillon à la Libération (1944-1947)

André Balent, Les fusillés de la Madeleine. Villeneuve-lès-Maguelone, 14 mars - 10 juillet 1944

Pierre Carles, Que pensait-on du général de Lattre dans le rang en 1942 à Montpellier ?

Christian Bouquet, Saint-Pons, 12 novembre 1942. Une journée particulière dans la vie du soldat de Lattre

Christian Bouquet, Jacques Renouvin. Lettres à son « vieil ami » Victor

Notes brèves (n° 48)

Jean-Claude Richard Ralite et Guy Laurans, Notes brèves

Notes et Comptes rendus (n° 48)

Jean Sagnes, André Burgos, historien du Contemporain

Jacques Tassin, Qu'est-ce qu'un arbre ?

Sabine Teulon-Lardic, Théodore Dubois et le Languedoc

Christian Guiraud, Albert Masri, la réalité et l'imaginaire du temps immobile

Henriette Pascal, Propriétaires et exploitants « d'usines pour la fabrication de fromage de Roquefort », hors de la commune de Roquefort, fin XVIII^e – 1925

Gérard Cholvy, De Montpellier et de son histoire

Guy Laurans, Une autre « nouvelle histoire » de Montpellier, Jeannine Redon

Danièle Bertrand-Fabre, Sommaire des revues échangées

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

